

CORRESPONDANCES.

Monsieur,
Faites moi donc le plaisir de me dire votre avis sur la question qui se présente naturellement à l'esprit dans ce moment-ci.—M. Papineau et ses anciens collègues du Bas-Canada diffèrent sérieusement d'opinion, quant à la marche à suivre dans les circonstances actuelles. Nous avons donc à choisir entre les deux et à agir en conséquence. Tout le monde avouera que, lorsqu'il s'agit de questions abstraites, peu importe de quel côté l'on se range. Chacun discute, chacun décide pour lui-même. Mais lorsqu'il s'agit d'action, et surtout lorsqu'il s'agit de choisir un remède à des maux que l'on endure, alors il est plus que permis, il est nécessaire de regarder de qui viennent les avis contradictoires, et de juger, par leur plus ou moins de réussite préalable, lequel présente la meilleure chance de guérison. Et n'a-t-on pas vu les meilleurs professeurs de certaine branche de médecine se tromper honteusement dans la pratique?—Eh bien! le pays est appelé à choisir: la question est mise ouvertement devant lui par M. Papineau: " Vos ministres vous disent que le pays doit suivre tel régime, prendre tel moyen pour se rendre à la santé; moi, je vous dis qu'ils ne savent ce qu'ils disent: choisissez entre nous!"

Jusqu'en 1837 le pays a écouté religieusement et suivi fidèlement M. Papineau, malgré, toutefois, quelques petits cris de conscience (pour les appeler ainsi) qui se faisaient entendre à la droîte, et qui disaient: "prenez ce que l'on vous offre, vous ne serez que plus fort pour en demander davantage plus tard." La voix puissante de M. P. les couvrait en criant, " Tout ou Rien!" Et nous Pavons eu le " Tout ou Rien" en forme des malheurs de 1837 et 1838 et de l'Union; car il n'y a pas à le nier, l'union n'est que le produit direct de l'agitation impuissante et malheureuse de ces temps-là. Et l'homme, qui, avec tous ses talents, toute sa puissance oratoire, toutes ses connaissances, nous a jeté sur les rochers en nous disant qu'il nous menait à bon port, voudrait encore prendre le gouvernail? Croit-on, parce que le pays est sous le régime inique et injuste de l'Union, qu'il n'y ait rien au monde de pis? Est-ce que l'Union ne vaut pas le Conseil spécial? Et le Conseil spécial est-il la pire des inventions humaines en forme de gouvernements? J'avoue qu'en théorie, il ne devait pas exister de dangers, là où pourtant nous en avons trouvés, là où nous avons fait naufrage; mais nous les y avons bien trouvés, à notre grande perte.

Quand bien même les arguments de M. Papineau seraient inattaquables, et ils le sont (pris à l'abstrait), pourrions-nous avoir pleine et entière confiance dans l'homme qui avait aussi, jadis, raison (de la même façon, l'événement l'a prouvé), et qui n'en a pas moins causé la ruine du pays? Car c'est à lui que nous devons l'union contre laquelle il dit tant et avec tant de raison.

M. Papineau a tonné, dans le tems et avec droit, contre le système gouvernemental du Bas-Canada: en voulant améliorer, nous sommes, faute de modération dans nos vues et dans nos desirs, tombés, plus mal que nous n'étions. Il y a encore, dans le système actuel, de quoi exercer et employer sa fange; et où trouverait-on un pays, un gouvernement qui ne laisse à désirer et beaucoup? Parce qu'il y a de la place pour de l'amélioration et grandement, il ne faut pas pour cela mettre tout à feu et à sang. Le chemin détourné est quelquefois le plus court, toujours le plus sûr.

JEAN BAPTISTE.

Montréal 2 juin 1848.

(Du Journal de Québec.)

Montréal, 26 mai 1848.

Nous sommes décidément au temps des manifestes.

Nous en devons trois à M. Papineau qui en promet d'autres, déclarant vouloir choisir son temps pour les publier. Mais voilà un terrible jouteur qui se mêle à la lutte; ce n'est rien moins que le héros de Saint-Denis, c'est-à-dire le seul parmi les chefs révolutionnaires qui ait livré un combat glorieux en 1837. Wolfred Nelson est connu de tout le pays comme le vainqueur du major-général Gore, et comme l'homme qui a fait le plus de sacrifices pécuniaires et qui a donné le plus de preuves d'abnégations durant les événements de 1837 et 1838. Il possédait une fortune de vingt-trois mille louis et une industrie énorme. Il admirait M. Papineau et le regardait comme son chef politique. Quand M. Papineau se sauva de Montréal après avoir passé ses propriétés à son père et à d'autres membres de sa famille, il alla se réfugier chez le Dr. Nelson dont il connaissait la bravoure. Nelson le reçut avec empressement et lui promit que tant que lui, Nelson, resterait debout, on ne le prendrait pas. Il s'exposait par ce noble dévouement à attirer sur lui la colère du gouvernement qui dirigeait immédiatement ses troupes de ce côté. On rapporte qu'avant le combat qui allait être livré, M. Papineau demanda au Dr. Nelson s'il allait s'éloigner ou non, et que Nelson lui répondit: " Restez dans ma maison, tant que je serai debout vous n'avez rien à craindre." M. Papineau resta. Mais au premier coup de canon tiré par les troupes de Gore, il envoya quelqu'un demander au docteur s'il était temps de partir. Nelson répondit à cet homme: " Allez lui dire, le lâche, que je suis encore debout et que si je tombe, c'est lui qui devra me remplacer." Cependant au troisième coup de canon, M. Papineau et M. O'Callaghan firent seller chacun un cheval appartenant au Dr. Nelson et se sauvèrent ventre à terre vers Saint-Hyacinthe. Le combat fini, Nelson, qui venait de se couvrir de gloire par un éclatante victoire, ne trouva plus celui pour lequel il venait de risquer sa fortune et sa vie. Bientôt obligé de s'éloigner, dans l'impossibilité de lutter contre des forces trop inégales, il fut pris et conduit dans la prison de Montréal. Là des agents du gouvernement voulurent l'engager à faire des déclarations sur le compte de M. Papineau et d'autres chefs politiques; mais il s'y refusa et engagea d'autres qui avaient

raison de se plaindre de M. Papineau, quelques fussent leurs griefs contre lui, à s'abstenir du rôle infâme de délateur. Bientôt un émissaire de lord Durham vint lui dire dans la prison que, s'il consentait à s'exiler avec quelques autres de ses compagnons les plus distingués, et à le faire sans procès, il donnerait par là la liberté à tous ceux qui gémissaient dans la prison loin de leurs épouses et de leurs enfants. Il fit ce sublime sacrifice qui mérite d'être inscrit en lettres d'or dans le livre de la postérité, et le fit avec sept de ses braves compagnons; et à peine le vaisseau qui emportait les héros malheureux loin de leurs familles désolées laissait-il le port de Québec que cinq cents prisonniers avaient la liberté de regagner leurs foyers. Le manifeste de Nelson est écrit avec une chaleur qui émane du cœur, on dirait qu'il parle sur un champ de bataille. Il ne fait aucun effort pour trouver des mots énergiques, mais la simplicité de sa parole et la sublimité du sentiment qui s'échappe de sa grande âme ont une puissance qui vous saisissent et vous convainquent.

S. . . . T. . . .

FAITS DIVERS

INSTITUTEUR.—M. P. S. Hare a été examiné (devant le bureau des examinateurs), et a été jugé capable d'enseigner dans des écoles modérées, et a ensuite reçu ses diplômes en conséquence.

INCENDIE.—Avant hier, vers onze heures du soir, le feu s'est déclaré sur la rue St. Joseph dans un appentis, situé près de la maison de pompe. Durant quelque temps, on a pu craindre pour les maisons voisines; mais grâce à l'activité des pompiers, l'incendie a bientôt été supprimé. Nous ne savons pas si la bâtisse détruite était assurée.

BANQUE DE MONTRÉAL.—A la dernière assemblée générale de la Banque de Montréal, les actionnaires ont accordé une somme de £1,000 à l'hon. P. McGill, pour ses services importants comme président durant l'année écoulée; après quoi, on a procédé à l'élection des officiers pour l'année courante, et l'hon. P. McGill a été réélu président de l'institution.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.—Il se signe en ce moment une requête au maire de cette ville pour lui demander de convoquer pour mardi prochain une assemblée des citoyens de Montréal, pour pétitionner le parlement anglais afin qu'il rappelle les lois de navigation, mesure qu'on dit être en voie de progrès dans les chambres anglaises.

—Les premiers Saumons, venant de Québec, ont été apportés au marché mardi dernier; ils ont été vendus de 3 à \$5, suivant la grosseur.

ELECTION DE QUEBEC.—Cette élection s'est terminée comme nous le présagions, par la victoire de M. Méthot qui a reçu, nous dit-on, 1664 voix, tandis que M. Légaré n'en a reçu que 1181, donnant à M. Méthot une majorité de 483! En cette occasion, c'est la politique du ministère, c'est la politique modérée qui a triomphé de la politique des ultradémocrates. Nous applaudissons fort à l'élection de M. Méthot; car il sera dans la chambre un membre très-utile. Nous ne pouvons nous dispenser de dire, en passant, que M. Campbell, l'officier rapporteur mérite les plus grands éloges pour avoir maintenu la paix, sans l'aide des connétables ni des troupes.

Nous voyons depuis par le Morning Chronicle d'hier qu'il y a eu le 7 dans le faubourg St. Roch une rencontre entre les partisans de deux candidats, et que ceux de M. Méthot, qui se trouvaient en plus petit nombre, ont été maltraités. L'affaire parait avoir été assez sérieuse, puisque dans la Rue du Pont, les magasins se sont tous fermés.

TROIS-RIVIERES.—Le barreau des Trois-Rivières a fait comme celui de Montréal et de Québec, et a résolu qu'il était nécessaire d'incorporer la profession.

ORDINATION.—A Québec, le 7, Sa Grâce Mgr. l'Archevêque a consacré dans la chapelle du séminaire MM. Jos. Edouard Martineau, de St. Michel, et Guillaume Richardson, de Québec.

AUTRE ORDINATION.—Le 27 du mois dernier, Mgr. l'Archevêque de Québec a ordonné diacres à Nicolet, dans la chapelle du séminaire, MM. Jos. Nérée Gingras et Jules Paradis.

UN EVEQUE DES E. U. A MONTRÉAL.—Mgr. O'Connor, évêque de Pittsburg est arrivé en cette ville mardi soir. S. G. est descendue le lendemain soir à Québec, et est remontée ce matin à Montréal. S. G. est venue en cette ville pour quelques affaires dans l'intérêt de son florissant diocèse, et doit bientôt s'en retourner dans sa ville épiscopale.

M. J. O. PARÉ.—M. J. O. Paré, chanoine de ce diocèse, est arrivé ce matin à l'évêché de cette ville, qu'il avait quittée, il y a quelques mois, pour aller résider à Toronto. M. Paré n'est en cette ville que pour quelques jours, et doit encore retourner pour quelques temps à l'ancienne capitale du Haut-Canada.

UN BAPTÊME.—Le baptême de la quatrième fille de la reine Victoire a eu lieu le 13 mai; la princesse a reçu les noms de Louise-Caroline-Alberte.

POPULATION DE SAVANNAH.—Le dernier recensement porte la population de cette florissante petite ville à 13,309 habitants.

ITALIE.—Le journal milanais, Il 22 Marzo, publie une adresse au Pape, signée par les députés de la diète italienne à Rome. Cette pièce est intitulée: Adresse des Etats Italiens à Sa Sainteté.

Les représentants, dit cette adresse, protestent hautement contre l'interprétation donnée à l'allorution du Saint-Père par le consistoire des cardinaux. La nationalité est l'œuvre de Dieu et non des hommes. La cause de la justice et de la vérité doit être proclamée ou défendue par qui représente la vérité incarnée sur la terre; c'est ce qu'a fait le Saint-Père comme chef d'une religion de justice et de vérité. Aussi nous et le peuple italien que nous représentons, nous sommes sûrs ne vous avoir toujours parmi nous et devant nous dans les voies de la justice, de la religion et de la liberté.

—Nous nous proclamons comme envoyés de la Lombardie, de Venise et de la Sicile, certains de l'approbation de nos gouvernements et de l'assentiment de nos peuples. Prosternés devant vous, bienheureux Père, nous vous demandons très-humblement votre bénédiction. Nous vous la demandons pour le Lombard, pour le Vénitien, pour le Sicilien, pour toute l'Italie.

—L'évêque d'Ausbourg vient de prendre une détermination qui, dans les circonstances où se trouve l'Allemagne, pourra être adoptée avec fruit par tout l'épiscopat catholique de ce pays. Les séances des conseils ecclésiastiques appo-

lés à juger et à punir les membres du clergé qui auraient encouru quelque peine canonique, se tiendront désormais en présence de tous les prêtres du diocèse qui voudront y assister sans toutefois pouvoir prendre part aux délibérations. Ce moyen a paru au prélat le plus simple et le plus efficace pour obvier aux plaintes des ecclésiastiques condamnés à l'interdiction ou à la suspension des fonctions sacerdotales; et qui trop souvent se retranchaient derrière le reproche de partialité adressé aux cours épiscopales.

IRLANDE.—On écrit au sujet de l'émeute de Limerick au Morning-Herald:

—Les membres de la Jeune Irlande avaient commencé à prendre le thé, lorsqu'ils entendirent des vociférations dans la rue; ils apprirent bientôt que le peuple avait le dessein de pénétrer de vive force dans la maison; les portiers, secondés par quelques individus, barricadèrent la porte, et fort heureusement, car le peuple après avoir couvert de goudron l'effigie de M. Mitchell, y avait mis le feu, et voulait la lancer dans la maison. N'ayant pu y parvenir, ils essayèrent de l'introduire par les fenêtres, mais ils ne furent pas plus heureux; et pendant leurs efforts inutiles, le feu consuma l'effigie. Ils lancèrent dans les fenêtres une volée de pierres, qui blessèrent plusieurs personnes, notamment quelques dames, qui poussèrent des cris lamentables.

Une seconde volée succéda à la première. Alors M. Smith O'Brien et ses amis cassèrent les tables et les chaises, s'armèrent de ces débris, ainsi que de couteaux et se précipitèrent sur les assaillants. Une lutte terrible s'engagea, dans laquelle M. O'Brien reçut des coups violents sur l'œil, la bouche, la poitrine et la tête. MM. Meagher et Mitchell restèrent. Dès ce moment la police et les soldats intervinrent et apaisèrent immédiatement cette rixe sanglante. M. O'Brien avait été si grièvement blessé, que, sur sa demande, on le transporta dans la maison de son père, que la police fut obligée de garder pendant la nuit.

Des coups de feu furent tirés de la maison et dans la maison où s'était tenu le meeting de la Jeune-Irlande, mais nous ne savons pas si quelqu'un a été tué.

—M. Meagher et Mitchell furent escortés jusqu'à leur hôtel par un grand nombre de leurs amis. M. Meagher fut atteint d'une pierre qui le blessa grièvement. —Samedi soir, M. Meagher a déclaré à ses amis que le peuple irlandais ne lui paraissait pas digne de la liberté, et qu'en conséquence il avait résolu de se retirer dans le sein de la vie privée.—M. S. O'Brien a fait une déclaration analogue, et il est probable que M. Mitchell suivra l'exemple de ses amis.

AUTRICHE.—On écrit de Vienne:

—Le président provisoire du conseil des ministres et ministre des affaires étrangères, le comte de Fiquelmont, vient de résigner ses fonctions entre les mains de l'empereur. Le peuple de Vienne ne pouvait pas, sans inquiétude pour ses conquêtes constitutionnelles, encore si récentes et si peu affermisses, voir à la tête des affaires un homme très habile et très actif sans doute, mais qui était depuis longtemps dans l'intimité du prince de Metternich et en grande faveur à la cour de Saint-Petersbourg.

—Des milliers d'individus se sont réunis hier à dix heures du soir devant la maison du comte, et là, ayant appris qu'il se trouvait à la chancellerie, ils s'y sont rendus et lui ont envoyé une députation pour le sommer de résigner ses fonctions qu'il ne pourrait jamais bien remplir dans l'intérêt du pays, dont il ne possédait pas la confiance.

—Le comte a répondu que l'empereur seul avait le droit de le renvoyer; mais l'attitude du peuple devenant de plus en plus menaçante, le comte de Fiquelmont donna sa parole d'honneur que, dans les vingt-quatre heures, il aurait donné sa démission et quitté la ville. De la chancellerie, le comte s'est rendu à son hôtel, et là, du haut du balcon, a renouvelé sa promesse. C'est le baron de Lebzeltzen qui vient d'être appelé aux deux places que M. de Fiquelmont a quittées.

—Le Journal officiel de Vienne contient une proclamation de l'empereur aux Viennois; elle est conçue dans les termes les plus conciliants, et engage les habitants de la capitale à s'abstenir de tout désordre et à ne poursuivre le redressement des abus ou la réalisation de leurs vœux que par les voies légales.

—Les nouvelles que nous recevons des provinces sont de plus en plus alligeantes. A Cracovie, la tranquillité n'a été rétablie qu'en apparence, ainsi qu'à Lemberg. La Moravie et la Silésie seules restent calmes. Dans la Bohême, le parti des Tschekes a pour ainsi dire vaincu le parti allemand. A Neusatz, Esseguy, le parti slave s'est levé comme le parti Naggar, en déployant le drapeau croate. Une lutte a eu lieu. Dans la capitale de la Hongrie, il règne aussi beaucoup de désordre. Kossuth est sur le point de perdre sa popularité. On est étonné ici que le comte de Dietrichstein ait reçu à Londres le prince de Metternich comme prince souverain. M. le comte sera probablement mis en accusation par la prochaine diète autrichienne, de même que le prince de Metternich.

—La Patria de Florence publie une lettre de Rome du 12 avril qui assure que, lorsque l'ambassadeur d'Autriche a demandé satisfaction pour l'insulte faite aux armes impériales, le Pape lui a répondu:

—Monsieur, je désire que vous exprimiez à S. M. I. tout le chagrin que j'éprouve de ce qui s'est passé; mais je prie l'empereur de remarquer que si lui, malgré toute sa puissance, n'a pas pu empêcher le buste du vicario de Jésus-Christ d'être insulté dans ses vastes Etats, il m'était bien plus impossible encore, à moi, prince temporel insignifiant, de réprimer la fureur du peuple qui a foulé aux pieds les armes de sa famille.

—Le clergé du chapitre rural de Rottenburg s'est assemblé, le 3 avril, et en vertu d'une délibération motivée, il a demandé au ministère de l'intérieur et des cultes la restitution immédiate des biens, tant en capitaux qu'en domaines, appartenant à l'Eglise catholique. L'on se rappelle que la restitution de l'administration de ces biens avait été l'une des conditions principales que Mgr Lipp avait mises à son acceptation de l'épiscopat. Ces conditions ayant toutes été acceptées par les délégués du roi, l'on peut compter sur l'énergie avec laquelle le nouveau prélat en réclamera l'exécution.

ESPAGNE.—La reine d'Espagne, prenant en considération les besoins urgents de l'Etat, vient de faire don au trésor public des arbrages dus à la maison royale et qui s'élevaient à 22 millions et demi de francs. Cette nouvelle est donnée par la Gazette de Madrid du 27 avril.

SIGNIFICATIF.—L'empereur de Russie vient de rappeler son ambassadeur à Turin, et a fait délivrer au ministre de Sardaigne à Saint-Petersbourg ses passeports.

MARIAGE.

A Québec, le 6, par Messire F. Buteau, du séminaire Ed. Modeste Poisson, écrivain, M. D. de Gentilly, D. le Marie Caroline Delphine Buteau, 21e. fille de F. Buteau, écrivain.

DÉCÈS.

Au village de l'Assomption, le 31 mai dernier, dame Marie Esther Loisel, épouse de Laurent Le Roux, écrivain, âgée de 74 ans.

A Berthier, le 3 du courant, à l'âge de 7 ans, Ubalde-Odilon, 21. fils de Norbert Doucet, écrivain.

A Matiscan, le 7 ult., à l'âge de 63 ans, Frs. Lahaye, écrivain, respectable cultivateur du lieu. Il était d'une corpulence extraordinaire, il pesait 335 livres.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à sa prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'eau moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont levé de trente pieds de largeur. Il sera élevé de sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Marcell.

Les péages qui seront demandés, sont:

- 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.
2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, et chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionnel aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers.
4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi.
5° Pour chaque personne à pied: Un denier.
6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne Un denier et demi.
7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, porc, et autre animal de même taille: Un demi denier courant.
J. F. LAROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT.
P. U. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT.
NARCISSE GALARNEAU. CYRILLE CHAPUT.
JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT.
AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

AUX ENTREPRENEURS D'EGLISES.

AVIS leur est donné que LUNDI le 10 juillet prochain à 10 heures A. M., les syndics pour la construction de l'Eglise actuelle de St. Hyacinthe, donneront une entreprise, d'un prix assez élevé, pour terminer des travaux déjà entrepris par la dite église. St. Hyacinthe, 6 juin 1848.

J. R. BERTHELOT,

AVOCAT,

No 15. Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse. Montréal, 6 juin 1848.

NOUVEAUX LIVRES DE PRIERES.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment très considérable et très varié de LIVRES DE PRIERES DE TOUTS LES FORMATS. AVEC RELIURE ORDINAIRE, CHAGRIN ET VELOURS, parmi lesquels se trouvent les suivants.

- TABLEAUX DE LA STE. MÈSE in-32 Cart. à 4c. 6d. la doz.
ANGE CONDUCTEUR, joli vol. in-32 de 216 pages, reliure gauffrée à 6c. 9d. la doz.
à tranche dorée 15c.
PETITE JOURNAL DU CHRETIEN, vol. 32 de 360 pages, reliure gauffrée à 10c. la doz.
à tranche dorée, 20c.
PETIT OFFICE DIVIN, vol. grand 32 de 382 pages, reliure gauffrée à 15c. la doz.
à tranche dorée 25c. la doz.
FIDÈLE DISCIPLE DE N. S. J. C., gros IS
L'ÂME CHRÉTIENNE, in-18o gauffré
PARADIS DE L'ÂME, in-18 "
E. R. FABRE & Cie.
Rue St. Vincent No 3, }
2 juin 1848. }

PHOTOGRAPIES RELIGIEUSES

Nouvellement reçues, un choix très étendu d'IMAGES ET GRAVURES RELIGIEUSES, à 25 PER CENT MEILLEUR MARCHÉ que l'année dernière.

—Aussi—

2000 IMAGES de NOTRE DAME AUXILIATRICE.—J. Rue St. Vincent No 3 } 2 juin 1848. }

INSURRECTION

UN INSTITUTEUR, qui pourrait aussi remplir la place de Maître-Châtré, désireait trouver, dans le district de Montréal, une situation pour le premier juillet prochain.—Pour plus amples informations, s'adresser à l'évêché.—hi. Montréal, 6 juin 1848.

A VENDRE.

A VENDRE de gré-à-gré, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue Sauguin, de 40 pieds de front sur 84 de profondeur, mesuré français, avec une MAISON à deux côtés dessus construite.

Pour les conditions, s'adresse au bureau de la Minerve ou sur les lieux au propriétaire Soussigné.

Montréal, 11 mai 1848.

Jacq. AL. PLINGUET